



Chères consœurs, chers confrères,

Vous connaissez bien les dégâts provoqués par le VRS (Virus Respiratoire Syncytial) chez nos petits patients et vous serez contents d'apprendre que la campagne d'immunisation par le Beyfortus® en 2024-25 a permis d'éviter +/- 4.000 hospitalisations VRS. Il est possible d'en éviter au moins 1.000 de plus !

**Continuons nos efforts et MERCI pour les bébés , leurs parents et les soignants !**

Plus de chiffres, plus de détails : <https://www.sciensano.be/fr/biblio/impact-du-nirsevimab-sur-les-infections-pediatriques-au-vrs-en-belgique-en-2024-2025-une-analyse-des>

**Pour la saison 2025-26, nous avons accès à deux armes :**

1. L' **Abrysvo®**, le vaccin maternel :

Pour qui ?

- Les futures mères à terme entre le 01/09/25 au 30/01/26

Comment ?

- Une injection entre 28 et 36 semaines de grossesse (CSS)<sup>1</sup> 32 et 36 semaines (Task Force)<sup>2</sup>.
- Pas en même temps que le DTPa (au moins 15 jours d'intervalle)
- Si naissance plus de 15 jours après injection, **Beyfortus ni nécessaire ni remboursé**

Bémol des gynécos :

- pas de données concernant les grossesses à haut risque
- risque faible de prématurité non encore prouvé ni infirmé

2. Le **Beyfortus®**, anticorps monoclonal

**Une seule injection intramusculaire du Beyfortus® suffit.**

Pour qui ?

Les enfants nés à partir du 19/02/2025 auront droit au remboursement sous condition.

- ⇒ Les **bébés nés à partir du 1/09/25** seront traités à la maternité. Il nous faudra vérifier auprès de nos tout-petits qu'ils ont bien reçu l'injection et sinon, agir.
- ⇒ Pour les **bébés nés à partir du 19/02/2025**, nous devons prescrire le médicament en août, et septembre et injecter en septembre et début octobre. Après, plus de remboursement possible malheureusement.

Exclusions :

Les bébés de mamans qui auraient été vaccinées contre le VRS par l'ABRYSVO® pendant leur grossesse.

Comment ?

- Demande de remboursement à la mutuelle (document ou CIVARS)
- Ordonnance : Beyfortus® 50mg si bébé pèse moins de 5 kg ou 100mg s'il pèse plus.

- Injection intramusculaire, peut être faite en même temps que des vaccins mais dans des sites différents (au moins 2,5 cm de distance) ; sauf si fièvre importante.

### **Comme les Pokemons, attrapez-les tous ;-)**

\* Retrouvez dans votre base de données les **bébés nés depuis le 19/02/25** via les analyses de votre logiciel. Et contactez les parents proactivement pour que l'ordonnance soit faite en août, septembre et début octobre (au plus tard). L'injection possible dès le 1/09/25.

\* Dès que vous recevez l'avis de **naissance d'un bébé**, vérifiez s'il a bien reçu l'injection. Sinon, agissez.

\* Quand une **femme enceinte** se présente à votre consultation, informez-la déjà de la possibilité de prévenir la bronchiolite via soit la vaccination maternelle (Abrysvo<sup>®</sup>, remboursé), soit l'injection d'anticorps monoclonaux dès que possible après la naissance.

### **Disons STOP à la bronchiolite.**

NB : ces informations se basent sur les données existantes le 30/8/2025. Il pourrait y avoir des variations.

Sources:

<https://www.hgr-css.be/fr/avis/9760/strategies-de-prevention-du-vrs-chez-les-enfants> (Belgique, décembre 2023)

<https://baop.be/fr/rsv> pour les actualités

<https://www.sciensano.be/fr/biblio/impact-du-nirsevimab-sur-les-infections-pediatriques-au-vrs-en-belgique-en-2024-2025-une-analyse-des>